

LE DIMANCHE DU PRÊTRE

AVANT d'être le ministre qui rend possible la célébration sacramentelle du dimanche pour une assemblée de fidèles, le prêtre est d'abord un baptisé, tenu comme tout le monde de prendre sa part à la réunion qui groupe les croyants autour de leur Seigneur pour célébrer sa résurrection. Il est, en plus, un homme soumis au besoin de la détente régulière que l'Eglise, en pays de chrétienté, a voulu fixer au dimanche de manière qu'elle constitue un cadre physique et moral capable de favoriser chez chacun la rencontre du Seigneur. En réfléchissant sur le problème du dimanche du prêtre, nous ne devons pas perdre de vue cette double exigence, antérieure à celle des conditions favorables à l'exercice de son sacerdoce ministériel.

I. Célébrer le dimanche avec son peuple.

Or, si l'on interroge curés et vicaires sur leur journée du dimanche, on se rend vite compte que, pour le très grand nombre, ce jour n'est point marqué par l'allégresse d'une rencontre, et encore moins vécu dans la joie d'une détente spirituelle. Quelques témoignages recueillis à l'occasion d'une enquête diocésaine expriment bien cette réalité de nos vies sacerdotales :

Le dimanche matin, tout est minuté. Pas question de prendre cinq minutes de retard. Si le sermon est un peu long, il faut rattraper cela sur le temps de la messe.

Pour moi, dit un autre, le dimanche matin, c'est la course contre la messe.

Comment le prêtre peut-il créer ou favoriser le climat qui convient au dimanche chrétien, s'il ne l'a pas trouvé lui-même ?...

Moins de messes

Les enquêtes nous laissent supposer que la première cause du malaise est le nombre de messes qu'il faut assurer au cours de la matinée. Pour que le prêtre puisse « vivre » sa célébration et la faire vivre, il lui est psychologiquement nécessaire de ne pas dépasser un certain nombre de messes : deux messes dans la matinée paraissent raisonnables, mais trois représentent déjà une surcharge.

Peut-on réduire le nombre de messes ?

C'est dans le dessein louable de permettre à chacun de « satisfaire à son obligation » qu'on a multiplié les messes. Ce fut cependant au détriment du signe que devrait être pour tout fidèle sa participation à une assemblée qui rend l'Eglise présente dans un lieu. La messe du dimanche n'est pas simplement la réunion d'un certain nombre d'individus en vue de satisfaire collectivement à une obligation personnelle. Elle n'atteint pas pleinement son but si elle ne permet pas à la communauté de vivre sacramentellement sa vie d'union au Christ. La perspective est très différente.

Il est certain que nous devons choisir, et cela en dialogue avec les laïcs, les heures de messe qui conviendront le mieux à nos paroissiens. Mais nous savons que pour ceux qui ne peuvent vraiment pas s'adapter aux heures annoncées, l'obligation cesse. Nous aurons à les aider à trouver d'autres manières de faire de leur dimanche un jour « différent des autres », et marqué par le souci d'une rencontre plus intime avec le Ressuscité. Mais nous n'avons pas à ajouter une messe supplémentaire de façon régulière à cause des six ou sept personnes qui ne peuvent vraiment venir qu'à cette heure.

Si la raison principale de diminuer le nombre de messes était uniquement d'ordre pratique, on pourrait trouver à redire à cette solution, qui paraît se désintéresser de manière permanente d'un certain nombre de personnes. Mais elle se joint à une perspective traditionnelle très importante : l'assemblée eucharistique dominicale doit être un signe de l'Eglise. Nous savons à quel point l'Eglise primitive était intransigeante pour maintenir l'unité de la célébration autour de l'évêque. Elle n'a admis la multiplicité des assemblées qu'à contrecœur et moyennant un nouveau signe rituel

de l'unité ecclésiale¹. Nous savons que nos frères des rites orientaux n'admettent toujours dans chaque église qu'un seul autel et une célébration unique chaque jour. Sans vouloir faire de l'archéologisme, nous sommes bien obligés de constater que des poussières de célébration donnent bien mal ou pas du tout le signe de l'Eglise dans son unité organique. Et la réforme liturgique nous demande avec instance de faire retrouver à tous les signes la plénitude de leur pouvoir signifiant.

En théorie, tout cela est facile à comprendre. Avec des célébrations moins nombreuses et mieux fournies, l'Assemblée serait un signe plus vrai, la vie spirituelle de ceux qui y participent s'en trouverait mieux nourrie, et le prêtre lui-même y contribuerait plus pleinement parce qu'il serait mieux à même de vivre sa célébration en profondeur.

Mais dans la pratique, comment réduire le nombre de messes ?

En ville, le problème n'est pas insoluble, mais l'élaboration d'une solution demande une réflexion interparoissiale. Si on ne peut dans l'immédiat aboutir à l'unification des paroisses urbaines réalisée dans certains centres², du moins devrait-on pouvoir partager le service des messes, de telle sorte qu'il n'y ait pas plusieurs messes à la même heure dans des églises qui se touchent. Il est anormal, par exemple, qu'il y ait six messes du soir, sensiblement à la même heure, dans les six paroisses d'une ville de 30 000 habitants où il y a 20 % de pratique dominicale. La réalisation d'un service de messes pensé en fonction des besoins de la ville et de la capacité réelle des divers lieux de culte permettrait des célébrations à la fois plus vivantes et plus aérées, car on disposerait toujours du temps nécessaire pour célébrer dignement.

A la campagne, lorsqu'on est chargé de plusieurs lieux de

1. Ce fut le rite du « fermentum » par lequel des acolytes portaient dans chacune des églises-relais de la ville épiscopale un morceau d'hostie consacrée à la messe de l'évêque. La parcelle qu'on ajoute au calice à la fin de l'embolisme est un vestige bien déformé de cet usage, qu'on trouve vivant à Rome au 7^e siècle, du moins à certains jours de l'année.

2. Le clergé continue habituellement à résider dans les anciens presbytères et célèbre dans les anciennes églises paroissiales devenues églises-relais de l'unique paroisse urbaine. Cette solution a permis à ceux qui l'ont adoptée une coordination plus facile du travail pastoral : une meilleure distribution des messes dominicales en est un exemple.

culte, le problème est peut-être plus difficile à résoudre, mais la solution devient plus urgente du fait que le prêtre qui ne réside pas dans la paroisse qu'il dessert a besoin, avant la célébration, d'un peu de temps pour confesser et pour recevoir. Deux solutions s'offrent alors au pasteur qui dessert régulièrement trois paroisses le dimanche : étaler les messes en célébrant l'une d'entre elles le soir, ou regrouper les communautés dans une ou deux célébrations inter-paroissiales.

Il n'est pas toujours facile à la campagne de faire accepter une messe le soir. On a les travaux de fin de journée, dimanche comme les autres jours : il faut toujours traire, soigner les bêtes, aller à la laiterie. Mais si les heures de ces occupations inévitables dépendent de la région et de la saison, elles sont habituellement à la même heure pour toute la communauté rurale. Il suffira de connaître la vie des gens, de les consulter, pour fixer la messe dimanche par dimanche selon leurs besoins, à une heure où ils pourront être libres. Le fait de les consulter et de tenir compte de leurs avis facilitera l'acquisition d'une habitude nouvelle³.

Mais à la campagne il est souvent plus indiqué de regrouper les communautés que d'étaler les messes. Du point de vue sociologique, le centre vital des activités des ruraux n'est plus le village. On va au bourg pour la pharmacie, le docteur, les écoles. Pourquoi pas pour la messe⁴ ?

Il faudra ici aller prudemment, car il y a un redoutable obstacle psychologique : ne plus avoir la messe au village est ressenti comme une déchéance, même par ceux qui n'y vont jamais ou très rarement. Mais il n'est pas impossible d'amener progressivement les Chrétiens à goûter l'atmosphère d'une célébration communautaire. Les occasions se présentent régulièrement : la semaine sainte, la procession de la Fête-Dieu, les fêtes de communion. Les retraites inter-paroissiales de communion sont maintenant fréquentes dans la plupart des régions, et préparent les jeunes à se connaître en tant que chrétiens et à vouloir se retrouver sur le plan de leur engagement de foi au-delà des limites de la paroisse.

3. Nous ne tenons pas compte pour l'instant de la possibilité de célébrer la messe dominicale le samedi soir. Cette solution est admise par l'Église et adoptée en plusieurs diocèses italiens, mais l'épiscopat français n'a pas encore pris position à ce sujet.

4. Cf. le n° 57 de *La Maison-Dieu*.

Une célébration détendue

« La célébration n'est plus une charge depuis le rassemblement des paroisses », écrit un curé rural. Il est certain que la multiplicité des messes est l'obstacle principal pour le prêtre à un dimanche matin vécu dans l'esprit pascal. Mais si les causes externes de tension sont ainsi éliminées, il peut en rester d'autres, et qui ne sont pas moins nuisibles, à l'intérieur de la célébration elle-même.

Pour le prêtre qui est obligé de s'occuper de tout, le fait même de célébrer, ne fût-ce qu'une fois, crée une certaine tension. Le besoin où l'on se trouve, ou croit se trouver, de tout faire par soi-même, est certainement un très gros obstacle à une célébration vraie. La réforme liturgique nous a appris que le prêtre célèbre avec son peuple, qu'il célèbre en se limitant à sa fonction propre, qu'il doit confier à d'autres de très nombreux rôles qu'il assurait autrefois lui-même. Il faut savoir nous remettre à d'autres ministres de certaines fonctions de la célébration, même s'ils ne les remplissent pas aussi bien que nous l'aurions fait.

Ce n'est pas le but de cet article de développer les rôles complémentaires du prêtre et de ses ministres. Constatons seulement que le chemin d'un dimanche détendu et souriant est celui de la réforme liturgique. Il est anormal que, dans une paroisse urbaine, un deuxième prêtre soit présent à toutes les messes. On ne confesse pas au cours de la messe, si l'on veut faire comprendre aux fidèles leur responsabilité dans la célébration. En dehors d'une circonstance exceptionnelle, la prédication ne devrait pas être assurée à toutes les messes par un même prêtre. L'homélie revient au célébrant lui-même, et cet idéal, que nous propose le nouveau *Ritus*, est moins difficile à réaliser si on la prépare en équipe. Les rôles de commentateur et de lecteur appartiennent aux laïcs, non à un deuxième prêtre, et on peut confier au célébrant la lecture de l'évangile. Chaque prêtre ne devrait ainsi participer qu'aux messes où il exerce son ministère sacerdotal et, si les diverses fonctions sont bien distribuées, il ne devrait y jouer que son rôle propre⁵.

Cet idéal de célébration détendue, où le prêtre joue pleinement mais uniquement son rôle, est-il possible à la cam-

5. Dans la liturgie de la Parole, le prêtre ne devrait intervenir que pour entonner le *Gloria* et le *Credo*, inviter à la prière et chanter l'oraison, faire l'homélie, introduire et conclure la prière universelle.

pagne ? Il faudra dialoguer avec les laïcs, les aider à comprendre que leurs responsabilités liturgiques sont une conséquence de leur baptême, et qu'elles ne sont pas plus l'apanage de telle forme d'Action catholique, qu'elles ne sont exclues par le fait d'un engagement dans le temporel ou un engagement d'évangélisation. C'est à partir d'une commission liturgique, probablement interparoissiale, qui nous aidera à réfléchir sur la manière de rendre la célébration vivante, que nous trouverons les auxiliaires nécessaires. Il faudra avoir la patience de les former et de leur laisser faire librement leur apprentissage : c'est une question d'éducation.

Un prêtre détendu qui célèbre crée une ambiance de réceptivité, de prière, dont il est le premier à bénéficier lui-même. Il joue alors pleinement son rôle de mystagogue, qui prend les fidèles par la main pour les faire entrer dans le mystère du Christ.

Une célébration qui fait partie de la vie

Mais ce rôle déborde l'acte même de la célébration, car pour saisir son assemblée il faut, au moment de la saluer, avoir déjà le contact du cœur. Les fidèles suivront celui qui les connaît, qui les aime, qui s'intéresse à eux. On ne prend pas contact au moment de se tourner vers eux pour dire : « *Le Seigneur soit avec vous* », si l'on n'a pas exploité auparavant toutes les autres occasions de contact. Les contacts humains font partie du rôle du prêtre, en tant que chef de la communauté chrétienne.

L'accueil est une fonction du célébrant, qu'il peut évidemment déléguer. En ville, l'anonymat des participants lui permettra de confier avantageusement ce rôle à quelques représentants de la communauté. Mais, dans une petite paroisse, il semblerait mieux qu'il accueille lui-même ses paroissiens. On se rendra alors mieux compte, de part et d'autre, que la célébration n'est pas simplement un rite. Elle apparaîtra comme l'expression de la vie que le prêtre partage avec ceux dont il est responsable et qu'il a mission de les aider à approfondir.

II. Une détente qui sera un exemple.

Une fois réglé le problème de la distribution des messes et du style de la célébration, on peut parler du dimanche

du prêtre sous son aspect de détente. En dehors de quelques permanences à assurer en ville, et qu'on pourra assurer à tour de rôle, il dispose habituellement le dimanche de son après-midi. Comment va-t-il l'utiliser ?

Dans la vie moderne, l'homme surchargé se repose le dimanche, et l'homme privé de sa famille toute la semaine désire vivre avec les siens. Nos jeunes se groupent entre eux, à l'âge où la bande et le club remplacent pour eux la famille. Le prêtre ne devrait-il pas aider ses fidèles à sacraliser cette détente en prolongeant, dans leur milieu naturel, la joie spontanée de la rencontre de Dieu ?

Comment les aider à comprendre cette note particulière de la détente du Chrétien, sinon par notre propre manière de la vivre ? Il faut évidemment pouvoir la réaliser, et c'est pour cela qu'il est nécessaire d'abord de se pencher sur l'horaire de notre ministère dominical. Tant que nous sommes trop fatigués ou harcelés par notre dimanche, notre détente sera presque toujours une détente individuelle, lecture ou musique par exemple, si elle ne consiste pas tout simplement à rattraper le retard du sommeil. Mais l'idéal à atteindre sera celui de partager avec d'autres nos propres loisirs du dimanche.

Les familles de la paroisse n'ont certes pas besoin de notre présence. Et il serait le plus souvent indiscret de faire des visites le dimanche après-midi. Mais assister quelquefois à un match, ou accepter de participer à une sortie de nos jeunes pourra opportunément leur manifester la sympathie discrète de leur prêtre... en même temps que celui-ci s'en trouvera rajeuni ! Les autres dimanches, le prêtre a peut-être sa propre famille ; il a toujours sa famille sacerdotale : ce serait bon de pouvoir sortir en équipe ou rendre visite aux confrères.

III. Vêpres, Bréviaire et Oraison.

On pourrait nous reprocher de négliger ainsi les offices de l'après-midi ou du soir : les vêpres, la récitation publique du chapelet, le salut du Saint-Sacrement. Ces offices secondaires du dimanche ont joué un rôle important pour sanctifier les loisirs des gens à une époque où l'on se trouvait en famille toute la semaine et où le dimanche était pratiquement un jour vide. Mais ce n'est plus le cas de nos jours. Si nous allons demander aux fidèles le sacrifice de leur légitime détente en famille ou en groupe, il faut

pouvoir les convier à une célébration de la Parole de Dieu très bien préparée, et qui sera capable de compléter l'enseignement de la messe et les aider à vivre le Mystère. Il est évident que nous ne pourrions réaliser une telle célébration tous les dimanches : les offices du soir joueront un rôle dans la vie de la communauté dans la mesure où ils seront de qualité et réservés à des occasions précises.

Le problème des Vêpres conduit à celui du Bréviaire. Comment situer le Bréviaire dans la journée du dimanche ? Le samedi soir, on a plus rarement des réunions et il sera le plus souvent possible d'anticiper les matines. Elles sont maintenant très allégées et ne nous empêcheront pas de nous coucher de bonne heure de manière à pouvoir réciter Laudes en nous levant avant de commencer le travail de la matinée. On pourra placer None au début de l'après-midi et Vêpres avant le dîner. La première réforme du Bréviaire nous aura déjà appris à rythmer notre vie par la récitation des Heures.

Quant à l'oraison, qui a pour but de nous obliger à nous arrêter et à regarder Dieu en face, la manière dont nous célébrons notre dimanche nous indiquera la mesure où nous en avons besoin. Si nous sommes sous pression, il est évident que nous aurons un besoin réel de faire oraison. Mais si notre dimanche est un dimanche de détente, une célébration vécue du Mystère, le but que notre oraison se propose est déjà atteint, et nous n'aurons pas besoin d'ajouter à notre fatigue en en faisant l'exercice.

*
**

C'est le dimanche que la plupart des fidèles voient le prêtre de plus près. Si les jeunes qui le côtoient alors le voient fatigué, écrasé par le travail et passablement énervé, ils ne se sentiront pas attirés par la vie sacerdotale qu'ils pressentent cependant comme un rayonnement de joie et un débordement de vigueur. Il importe aux prêtres de découvrir le vrai sens du dimanche et à en vivre, pour être pleinement « *forma facta gregis ex animo* ».

Ch. MICHEL-JEAN, S.S.S.